



RCS : ROUEN

Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00761

Numéro SIREN : 383 515 822

Nom ou dénomination : COMPTABILITE - REVISION - GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2015 sous le numéro de dépôt 3607

Dépôt au greffe
du tribunal de
commerce de Rouen

COMPTABILITE REVISION GESTION

Au capital de 100 000 €
8 rue Andreï Sakharov – 76130 Mont Saint Aignan

RCS 383 515 822

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2015

Chers Associés,

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars à 18 heures 30, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts pour vous demander d'examiner et d'approuver les comptes de l'exercice social ouvert le 1^{er} octobre 2013 et clos le 30 septembre 2014.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition selon les formes et dans les délais qu'elle prévoit.

Afin d'assurer votre complète information, nous examinerons successivement les rapports des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion traitant les points suivants :

- Situation de la société durant l'exercice écoulé ;
- Evènements importants survenus depuis le début de l'exercice en cours ;
- Evolution prévisible de la société ;
- Modifications apportées au mode de présentation ou aux méthodes d'évaluation des comptes ;
- Dépenses et charges non déductibles du bénéfice imposable ;
- Résultat de l'exercice et affectation ;
- Filiales et participation ;
- Délai de règlement des fournisseurs (Article 441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce) ;
- Questions diverses.

Après avoir entendu la lecture des différents rapports et après discussion, les associés ont décidé :

Première résolution

Le Président donne lecture des procès-verbaux des assemblées générales ordinaires du 15 novembre 2013 et 5 décembre 2013. Il propose d'approuver ces procès-verbaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du Commissaire aux comptes, approuve lesdits rapports ainsi que le compte définitif de l'exercice clos au 30 septembre 2014, faisant ressortir un bénéfice de 196 330,52 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2014 comme suit :

	196 330,52
Réserve légale	
Réserves	196 330,52
Report à nouveau	
Dividendes versés	
Total affectation	196 330,52

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées constate l'absence de conventions réglementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Le Président précise que Christophe CASSEL a donné sa démission de son mandat de directeur général. Il en profite pour le remercier du travail effectué.

L'assemblée générale prend note de la démission du mandat de directeur général de Christophe CASSEL.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

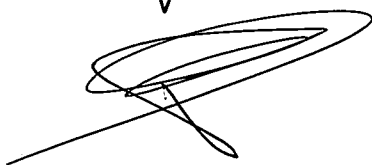
Sixième résolution

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt ou autres qu'il appartiendra.

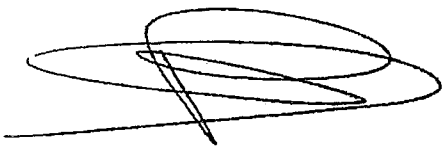
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

certifié conforme



L'associé unique ACP & Associés représenté par Dominique PASQUIER



Christophe CORNU, associé

